

Compte rendu de l'assemblée du 14 juin 1913, a.m.

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée, Président. Tous présents.

1.—Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur de la Cité, au montant de \$42,504.53, suivant liste certifiée.

Résolu: D'en autoriser le paiement.

2.—Soumise une communication de MM. Rivet, Glass & Sullivan, représentant M. Damien Lalonde, demandant de prendre les procédures pour prolonger la rue Boucher, à partir de la rue des Carrières jusqu'à la rue Mentana.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport sur l'opportunité et la possibilité de faire droit à cette demande.

3.—Soumise une communication de M. Jos. Kubelik, offrant ses services comme interprète.

Résolu: De référer au Président du Bureau des Estimateurs pour rapport.

4.—M. F. L. Wanklyn attire l'attention du Bureau sur le fait que les délais dont s'est plaint M. l'Echevin Larivière au sujet de la rue Souigny, sont causés parce que l'ordre officiel de la Commission des Chemins de Fer du Canada n'a été donné que le 12 mai, et s'applique seulement à sept lots à bâtir situés à l'est de Saint-Jean-de-Dieu; il déclare qu'il ne s'applique à aucun des lots situés de l'autre côté.

Résolu: D'informer M. l'Echevin Larivière en conséquence.

5.—(14640) Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant que MM. E. Charron et J. Z. Gauthier, employés du Département des Chemins, soient transférés au Bureau du Payeur, à leur salaire actuel.

Après conférence avec l'Ingénieur en Chef, il est

Résolu: D'approuver ladite recommandation.

6.—Soumise une communication de MM. Quinlan & Robertson, au sujet de leur soumission pour l'élargissement de l'aqueduc.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef, avec prière de faire rapport.

7.—Soumis le rapport de l'Ingénieur en Chef sur les prix reçus pour la fourniture de bouilloires à la station de pompes du bas-niveau.

Attendu que les bouilloires offertes par la "Wickes Boiler Company", et la "John McDougall Caledonian Iron Works Co., Ltd.", sont de dimensions trop grandes pour pouvoir être placées dans la maison des pompes, le Bureau ne peut les accepter, et il est

Résolu: D'accepter l'offre de la "Canada Foundry Company", au prix de \$3,985, la Ville devant fournir elle-même les fondations, le tuyau à vapeur et le tuyau à fumée.

8.—Il est

Résolu: De donner instructions au Surintendant de Police de préposer un constable à la surveillance du Champ de Mars pour, entr'autres choses, voir à ce que personne ne s'assoie sur la balustrade.

9.—(14680) Soumis un rapport du Département en Loi, *re Robillard vs La Cité de Montréal et Dame Paquette Vve* du demandeur, par reprise d'instance.

Résolu: D'autoriser le règlement de ladite cause en payant une somme de \$1,357.00 plus les intérêts à être calculés à la demanderesse appelante, et une somme de \$673.20 de frais à MM. Lamothe, Saint-Jacques & Lamothe, lesdites sommes devant être prises sur le fonds de réserve.

10.—Sur recommandation de l'Agent des Achats et des Ventes, il est

Résolu: De remettre:

1° A MM. J. O. Labrecque & Cie, un dépôt de \$1,727.00, fait en rapport avec le contrat, pour la fourniture de charbon;

2° A MM. "Evans Brothers Limited", un dépôt de \$1.

Report of meeting held on the 14th June 1913, a.m.

His Worship Mayor L. A. Lavallée, Chairman, and all the members of the Board.

1.—Submitted warrants verified by the City Comptroller, amounting to \$42,504.53, as per certified list.

Resolved: That payment of same be authorized.

2.—Submitted a communication from Messrs. Rivet, Glass & Sullivan, representing Mr. Damien Lalonde, asking that proceedings be taken in order to extend Boucher street, from des Carrières street to Mentana street.

Referred to the Chief Engineer for a report on the advisability and possibility of granting said request.

3.—Submitted a communication from Mr. Jos. Kubelik, offering his services as interpreter.

Referred to the Chairman of the Board of Assessors for a report.

4.—Mr. F. L. Wanklyn drew the attention of the Board to the fact that the delays which Ald. Larivière complained of, anent Souigny street, were due to the fact that the official order of the Railway Commission of Canada was issued on the 12th May only, and applied only to seven building lots east of St. Jean de Dieu; he stated that it does not apply to any of the lots situated on the other side.

Resolved: That Ald. Larivière be informed accordingly.

5.—Submitted a report from the City Treasurer recommending that Messrs. E. Charron and J. Z. Gauthier, employed in the Road Department, be transferred to the Paymaster's offices at their present salary.

After conferring with the Chief Engineer, it was

Resolved: That said recommendation be approved.

6.—Submitted a communication from Messrs. Quinlan & Robertson, anent their tender for the widening of the aqueduct.

Referred to the Chief Engineer with a request that he report thereon.

7.—Submitted a report from the Chief Engineer anent the tenders received for the supply of boilers at the low level pumping station.

Whereas the boilers offered by the Wickes Boiler Company and the "John McDougall Caledonian Iron Works Co., Ltd.", are too large to be placed in the pumping station, the Board cannot accept the same and it was

Resolved: That the offer of the Canada Foundry Company be accepted at the price of \$3,985 the City to supply itself, the foundations, the steam pipe and the smoke-stack.

8.—It was

Resolved: That instructions be given to the Superintendent of Police to detail a constable for the purpose of patrolling the Champ de Mars in order among other things, to prevent the public from sitting on the railing.

9.—(14680) Submitted a report from the Law Department *re Robillard vs The City of Montreal and Dame Paquette*, plaintiff's widow, "par reprise d'instance."

Resolved: That the settlement of the said case be authorized by paying a sum of \$1,357, plus interest to be computed to the plaintiff appellant, and a sum of \$673.20 for costs to Messrs. Lamothe, Saint-Jacques & Lamothe, the said sums to be taken out of the reserve fund.

10.—On the recommendation of the Purchasing and Sales Agent, it was

Resolved: To refund:

1. A deposit of \$1,727 to Messrs. J. O. Labrecque & Co., made in connection with their contract for the supply of coal;